Le 10 janvier 2023

LECTURE DÉCOUVERTE N° 50

Sur l'organisation du territoire au XVIIIe siècle : la Touraine dans son contexte territorial

Par Daniel Schweitz

Avec une pensée pour Jean-Michel Gorry (1941-2020),
et Pierre Leveel (1914-2017),
figures locales de la géographie historique.

L'organisation du territoire à laquelle nous sommes habitués, même si elle a subi de multiples modifications, y compris avec la création des régions et des communautés de communes, reste, pour l'essentiel, celle née des travaux de l'Assemblée constituante durant l'hiver 1789-1790 (voir : LEVEEL, 1964, 2000, 2003, 2004). La nouvelle organisation du territoire, après une consultation des intéressés et quelques coups de crayons sur les anciennes cartes, a mis fin à l'incohérence qui caractérisait les circonscriptions administratives de l'Ancien Régime.

Cette réorganisation du territoire illustre l'effacement de ses anciennes divisions, apparues dans le contexte des efforts de centralisation des services de l'État, depuis le XVIe siècle, avec notamment la création des *généralités* et *intendances*[1], des *élections*[2] et *subdélégations*[3] (Voir : GORRY, 1985, p. 15 et *sq.*). Elle fait également plus ou moins disparaître des cartes administratives toute une série de « pays » (héritiers des *pagus* de l'Antiquité tardive), qui se confondaient, souvent, avec le territoire des anciens fiefs de la féodalité, tel le Vendômois, ou illustraient de fortes particularités du sol et des paysages, tels la *Beauce*, la *Sologne*, la *Brenne* et le *Véron* (Voir : SCHWEITZ, 2001).

Fondée sur la recherche d'une plus grande cohérence de l'action publique, dans le cadre d'un État plus centralisé, où la même réglementation s'applique sur tout le territoire, cette réorganisation illustre, à elle seule, un nouvel état d'esprit. Dans cette démarche, véritablement révolutionnaire, l'intérêt particulier, les pratiques inscrites dans une vague tradition locale, sont censés faire place – au moins dans le principe…– à l'intérêt public, tel qu'il est défini par le seul pouvoir central, depuis Paris.

On peut se faire une première idée de ce qu'étaient les grandes lignes de cette organisation du territoire, à la fin de l'Ancien Régime, en consultant d'abord deux types de documents :

[1] La plus étendue des circonscriptions administratives du Royaume (à partir de 1542), administrée par un *intendant de justice, police et finances*.
[2] Circonscription financière (à partir de 1452) pour la répartition des *aides* et de la *taille*.
[3] Circonscription administrative (à partir du XVIIe siècle) correspondant à une délégation des pouvoirs de l'intendant, face à la déficience de certains élus locaux.

les ouvrages traitant de la géographie administrative du Royaume, et les cartes matérialisant à petite échelle ses principaux découpages. Apparaissent sur ces cartes ceux des découpages qui ont, sinon un intérêt immédiat dans le vécu des populations (*greniers à sel*, *coutumes*, *bailliages*, *paroisses*), du moins les plus importants dans le cadre d'une représentation géographique à grande ou même petite échelle (*généralités* et *élections*, *diocèses*).

Pour illustrer cette organisation, sans avoir d'autre prétention que de seulement brosser un tableau de l'essentiel, prenons l'exemple de trois documents, deux cartes et un ouvrage de géographie, bien d'autres auraient pu être choisis :

- *Carte particulière d'Anjou et de Touraine ou de la partie méridionale de la Généralité de Tours, par Guillaume Delisle Premier Géographe du Roy de l'Académie R^le^ des Sciences* […] 1720 (BMT : CPb 072).

- *Les élections de Tours, d'Amboise, de Loches, de Richelieu, de Loudun, de Chinon, de Baugé, de Saumur, de Montreuil Bellay et d'Angers, dans la Généralité de Tours, chez le Sr Jaillot, géographe ordinaire du Roy* […] *1711* [BMT CPb 049/2).

- Louis DUFOUR de LONGUERUE, *Description historique et géographique de la France ancienne et moderne* […], *première partie*, à Paris, chez Jacques-Henry Pralard, 1719.

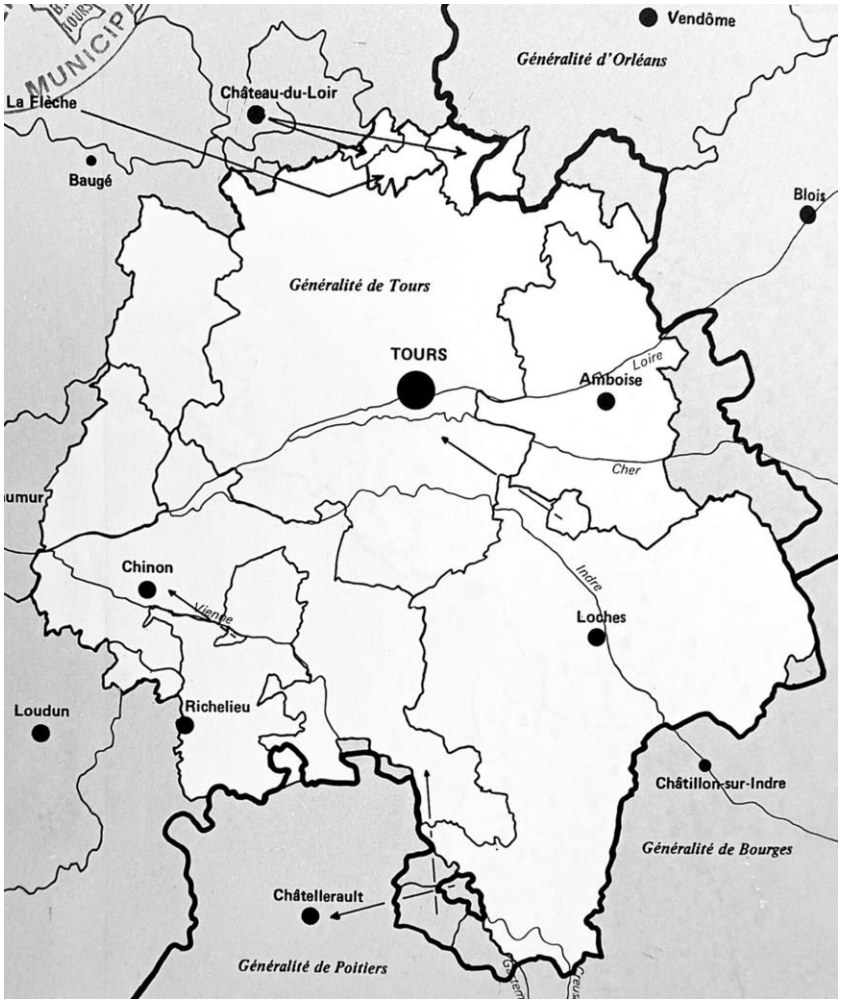

Figure 1 – Carte de l'intendance de Tours (au sein de la généralité de Tours), avec les chefs-lieux et limites de ses élections et subdélégations en 1789 (Gorry, 1985).

Des élections, des pays portés sur les cartes

Sur la carte de Jaillot (1711), au sein de la généralité de Tours, apparaissent les différentes **élections de Touraine** : celles de Tours et d'Amboise, de Chinon et de Loches.

À l'ouest, la partie de l'Indre-et-Loire qui était alors terre angevine, entre Bourgueil et Château-la-Vallière, est située dans les élections de Saumur et de Baugé. Au sud, Richelieu, aujourd'hui en Indre-et-Loire, est située au milieu de sa propre division, qui s'étend de l'Île-Bouchard, en Touraine, à la région de Mirebeau, en Poitou. Celle d'Amboise s'étend sur la région de Montrichard, qui sera rattachée au Loir-et-Cher en 1790. Au nord, plusieurs communes, aujourd'hui en Indre-et-Loire, apparaissent situées dans l'élection de Vendôme.

Deux des pays traditionnels de la Touraine, les plus remarquables du fait de leur identité géographique et agraire, sont signalés sur cette carte de 1711.

La mention *Pays de Gastines* est portée au niveau de la partie méridionale de ce dernier, au-dessous de la forêt de Beaumont-la-Ronce, le plus important des vestiges de l'ancien massif forestier de *Gastines*. C'est alors un *mauvais pays,* largement défriché par les abbayes tourangelles, et « dévasté » par la surexploitation des sols et le surpâturage pour les besoins des communautés rurales qui les accompagnent, du XIe au XVe siècle.

Le *Pays de Brenne*, région située entre Châtillon-sur-Indre et la région de Martizay, bien que relevant du duché de Tours, est situé dans la généralité et le diocèse de Bourges. C'est lui aussi un *mauvais pays*, caractérisé par des terres humides, comme par les « fièvres » qui déciment sa population de « ventres jaunes ».

On notera qu'un second *Pays de Gatine* (*sic*) apparaît sur cette carte, dans la région de Parthenay, sur le territoire de la généralité de Poitiers.

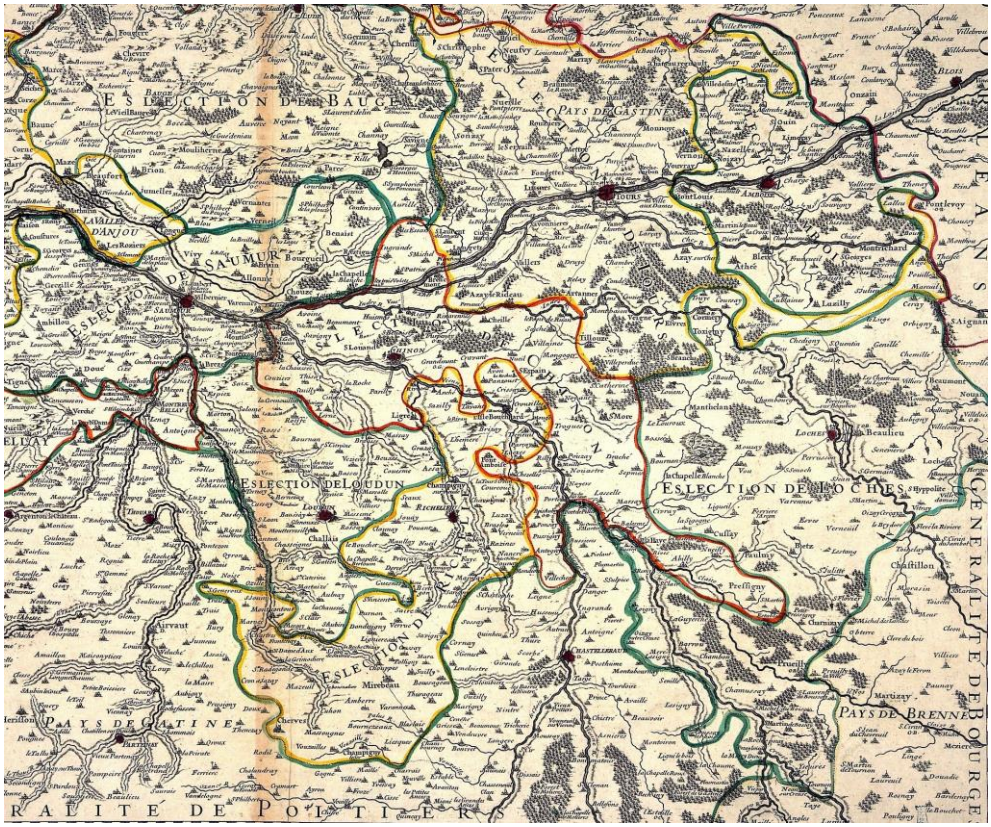

Figure 2 – Extrait de la carte de Jaillot (1711).

Outre les élections signalées sur la carte de Jaillot, celle de Delisle, en 1720, fait apparaître un plus grand nombre de pays : la *Gâtine* et la *Brenne*, déjà cités, mais aussi les *Vaux du Loir* et le *Vendômois* au nord ; le *Blaisois* à l'est ; le *Loudunois* au sud ; la *Vallée d'Anjou* à l'Ouest ; mais la *Gatine* de Parthenay n'apparaît plus.

À y regarder plus largement, on constate que ces perceptions et représentations géographiques du territoire, comme de son identité culturelle, ici comme ailleurs, prennent racine dans les travaux des érudits locaux, des géographes et cartographes du XVIIe siècle (voir : SCHWEITZ, 2001).

Figure 3 – Extrait de la carte de Delisle nord (1720).

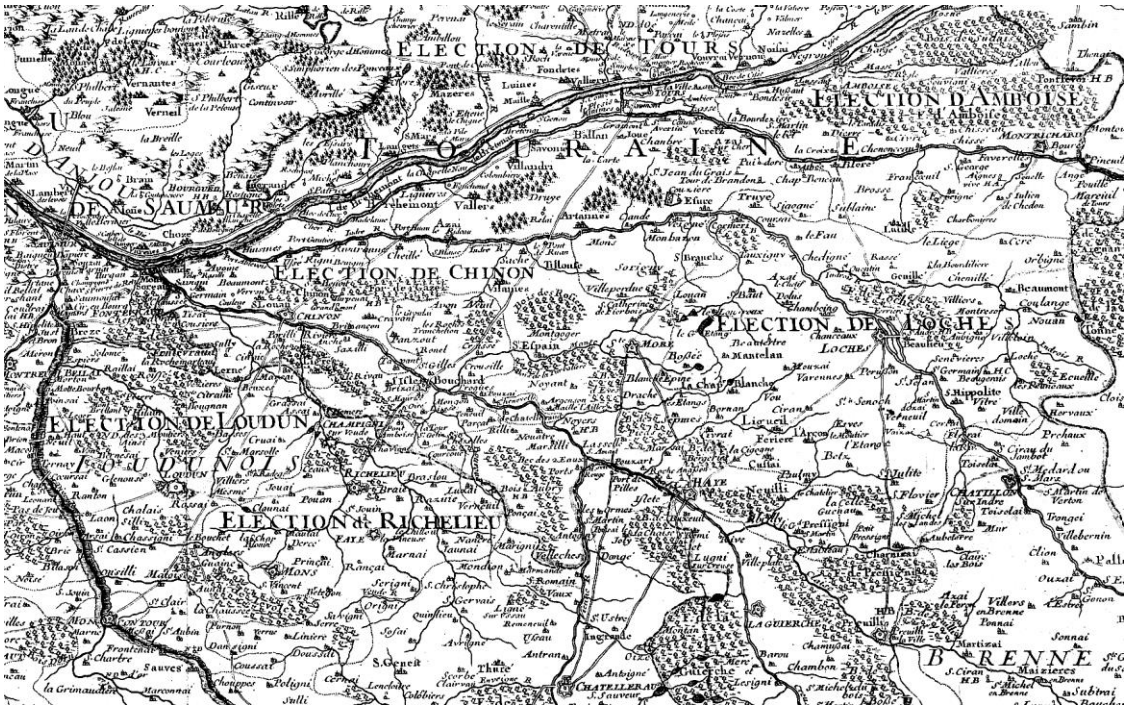

Figure 4 – Extrait de la carte de Delisle sud (1720).

Élections, pays, villes, piliers d'une identité

En 1919, dans la *Description historique et géographique de la France* de Louis DUFOUR de LONGUERUE, on trouve une représentation du territoire qui peut être confrontée aux cartes précédemment évoquées. Elle donne, elle aussi, une idée de l'organisation et surtout de la perception du territoire sous l'Ancien Régime, à partir de différentes *focalisations* : gouvernements, vieux pays et circonscriptions féodales.

Mieux connu sous le nom « d'abbé de Longuerue » (ca 1651-1733), l'auteur de cet ouvrage est abbé de Notre-Dame-de-Sept-Fontaines à Fagnon (Ardennes), à partir de 1674, puis de Saint-Jean-du-Jard près de Melun (Seine-et-Marne), à partir de 1684. Ce protégé de Fénelon s'est illustré, dans le domaine des sciences, en tant qu'archéologue, linguiste et historien, et plus encore en tant que spécialiste de la géographie ancienne. Le titre ici pris en compte est regardé comme son œuvre majeure.

Le *gouvernement de Touraine*, « séparé en deux par la rivière de Loire », est encadré par plusieurs provinces : le Maine au nord, « l'Orléanois » à l'est, le Berry au sud-est, le Poitou au sud, enfin l'Anjou à l'ouest. Le nom de sa capitale à l'époque gallo-romaine, *Cæsarodunum* ou la « montagne de César », dont l'auteur note qu'il est cité dans Ptolémée et figure sur la carte de Peutinger, interroge encore l'auteur. Ce dernier, constatant que la ville est bâtie dans un « lieu fort bas », avance l'idée que ce mot « gaulois » de *dun,* désignant ordinairement une « montagne ou colline », signifie également « forteresse ».

L'auteur note que « la partie de la Touraine qui est au septentrion de la Loire », c'est-à-dire le *Pays de Gâtine*, non cité, « est sa partie la moins considérable », et qu'elle « n'a même que des bourgades ». Il cite les villes « les plus considérables » de la province : Amboise, Chinon, « patrie du célèbre François Rabelais », situées aux confins du Poitou. Il situe cette dernière, ce qui n'est pas exact, « dans un pays fertile et agréable nommé le Vairon ». La ville de Loches, « siège royal », avec un château qui garde le souvenir des « cages de fer » où Louis XI faisait mettre des « prisonniers d'État », est citée en dernier, respectant une hiérarchie implicite des villes tourangelles qui a perduré.

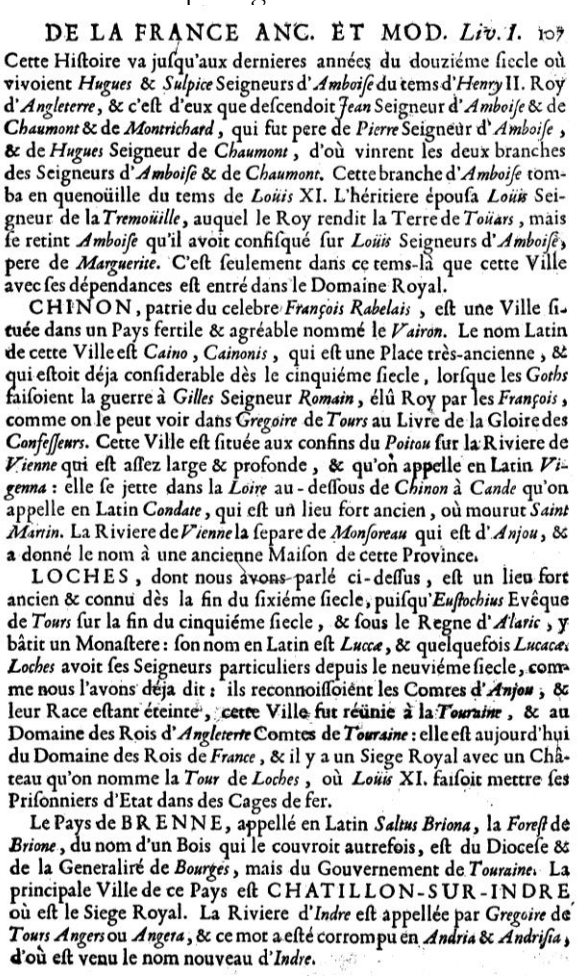

DE LA FRANCE ANC. ET MOD. *Liv. I.* 107

Cette Histoire va jusqu'aux dernieres années du douziéme siecle où vivoient *Hugues* & *Sulpice* Seigneurs d'*Amboise* du tems d'*Henry* II. Roy d'*Angleterre*, & c'est d'eux que descendoit *Jean* Seigneur d'*Amboise* & de *Chaumont* & de *Montrichard*, qui fut pere de *Pierre* Seigneur d'*Amboise*, & de *Hugues* Seigneur de *Chaumont*, d'où vinrent les deux branches des Seigneurs d'*Amboise* & de *Chaumont*. Cette branche d'*Amboise* tomba en quenoüille du tems de *Loüis* XI. L'héritiere épousa *Loüis* Seigneur de la *Tremoüille*, auquel le Roy rendit la Terre de *Toüars*, mais se retint *Amboise* qu'il avoit confisqué sur *Loüis* Seigneurs d'*Amboise*, pere de *Marguerite*. C'est seulement dans ce tems-là que cette Ville avec ses dépendances est entré dans le Domaine Royal.

CHINON, patrie du celebre *François Rabelais*, est une Ville située dans un Pays fertile & agréable nommé le *Vairon*. Le nom Latin de cette Ville est *Caino*, *Cainonis*, qui est une Place très-ancienne, & qui estoit déja considerable dès le cinquiéme siecle, lorsque les *Goths* faisoient la guerre à *Gilles* Seigneur *Romain*, élû Roy par les *François*, comme on le peut voir dans *Gregoire* de *Tours* au Livre de la Gloire des *Confesseurs*. Cette Ville est située aux confins du *Poitou* sur la Riviere de *Vienne* qui est assez large & profonde, & qu'on appelle en Latin *Vigenna* : elle se jette dans la *Loire* au-dessous de *Chinon* à *Cande* qu'on appelle en Latin *Condate*, qui est un lieu fort ancien, où mourut *Saint Martin*. La Riviere de *Vienne* la separe de *Monsoreau* qui est d'*Anjou*, & a donné le nom à une ancienne Maison de cette Province.

LOCHES, dont nous avons parlé ci-dessus, est un lieu fort ancien & connu dès la fin du sixiéme siecle, puisqu'*Eustochius* Evêque de *Tours* sur la fin du cinquiéme siecle, & sous le Regne d'*Alaric*, y bâtit un Monastere : son nom en Latin est *Lucca*, & quelquefois *Lucacæ*. *Loches* avoit ses Seigneurs particuliers depuis le neuviéme siecle, comme nous l'avons déja dit : ils reconnoissoient les Comtes d'*Anjou*, & leur Race estant éteinte, cette Ville fut réünie à la *Touraine*, & au Domaine des Rois d'*Angleterre* Comtes de *Touraine* : elle est aujourd'hui du Domaine des Rois de *France*, & il y a un Siege Royal avec un Château qu'on nomme la *Tour* de *Loches*, où *Loüis* XI. faisoit mettre ses Prisonniers d'Etat dans des Cages de fer.

Le Pays de BRENNE, appellé en Latin *Saltus Briona*, la *Forest* de *Brione*, du nom d'un Bois qui le couvroit autrefois, est du Diocese & de la Generaliré de *Bourges*, mais du Gouvernement de *Touraine*. La principale Ville de ce Pays est CHATILLON-SUR-INDRE où est le Siege Royal. La Riviere d'*Indre* est appellée par *Gregoire* de *Tours Angers* ou *Angeta*, & ce mot a esté corrompu en *Andria* & *Andrisia*, d'où est venu le nom nouveau d'*Indre*.

Figure 5 - Loches et la Brenne selon l'abbé de Longuerue (1719).

Le *Pays de Brenne, ancien* « *saltus* » et « forêt », *mauvais pays* comparable à la Gâtine tourangelle, est rattaché à ce gouvernement de Touraine, même s'il relève du diocèse et de la généralité de Bourges. C'est Châtillon-sur-Indre qui est la principale ville de ce pays, qui sera rattaché au département de l'Indre en 1790.

En observant les différents territoires qui encadrent la Touraine à cette époque, on trouve, en aval de la vallée de la Loire, le *Saumurois*, « Pays dans l'Anjou », qui confine avec la Touraine et le *Loudunois*, pays de Loudun. Ce Saumurois est un gouvernement, auquel on a joint le *Mirebalais*, pays de Mirebeau, situé dans le Poitou. La capitale est Saumur, ville où subsiste le souvenir des Huguenots qui, dominant la cité à partir de 1589, y avaient fondé une « Académie de toutes les sciences ». Montreuil-Bellay, « aux confins du Poitou », est l'autre ville importante de ce Pays.

À l'est de la Touraine se situe surtout le *gouvernement d'Anjou*, avec Angers comme capitale. Il s'étend notamment, entre Bourgueil et Château-la-Vallière, sur un territoire qui sera rattaché au département d'Indre-et-Loire en 1790.

En amont de la vallée de la Loire et de la Touraine se situe le *gouvernement d'Orléanois* (*sic*), « composé de plusieurs pays qui sont, l'Orléanois proprement dit, le Blaisois, le Vendômois, le Dunois, le Pays Chartrain, le comté de Dreux et le Gâtinois ». La capitale est Orléans, qui se souvient avoir été la *Cenabum* des Carnutes, au temps de César. Beaugency est la ville la plus importante de « l'Orléanois propre », entre Orléans et Blois. Toutes les villes situées sur le cours de la Loire, d'Orléans à Saumur, commandent un franchissement sur la Loire, défendu par une puissante forteresse médiévale.

Au nord de l'Orléanais, le *Pays Chartrain* tire son nom de la ville de Chartres, dont le nom renvoie au puissant peuple gaulois des *Carnutes*.

En aval d'Orléans, le *Blaisois* a pris son nom de la ville de Blois, érigé en siège épiscal seulement en 1692, suite à une redivision du grand diocèse de Chartes. Le château de Chambord, bâti par François Ier est cité.

La partie du *gouvernement d'Orléans* s'étendant au midi de la Loire porte le nom de *Sologne*, avec Romorantin pour principale ville de ce *mauvais pays*.

Le *Dunois* est situé au nord du *Blaisois*, avec Châteaudun pour capitale.

Le Pays Chartrain et le Dunois, avec une partie de l'Orléanais et de l'Île-de-France, composent la *Beauce*, pays qui « n'a jamais fait une province et où il n'y a point eu de seigneur » particulier.

Le *Vendômois* est un pays et duché situé, sur la vallée du Loir, entre les confins du Maine et le Dunois, avec Vendôme pour capitale. À l'est, la ville de Mondoubleau relève encore du diocèse du Mans.

Au midi de l'Orléanais, se trouve enfin le *gouvernement de Berry*, avec Bourges comme capitale, ancienne cité des *Bituriges*, connue sous le nom d'*Avaricum*. Il est entouré par la « province d'Orléanois » au nord, le *Nivernois* à l'est, le *Bourbonnois* et la *Haute-Marche* au sud, le Poitou à l'ouest. Issoudun est la seconde ville du Berry citée, avec Argenton-sur-Creuse, puis Dun-le-Roy, devant Châteauroux, qui ne prendra son importance actuelle qu'avec la création du département de l'Indre en 1790. Devant Vierzon, qui se développera en tant que ville industrielle aux XIXe et XXe siècles.

Pour en savoir plus (Touraine) :

GORRY (Jean-Michel), *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique, Indre-et-Loire*, Paris, Éd. du CNRS, 1985, 479 p.

GORRY (Jean-Michel), « Des communes de la Révolution aux communes actuelles », in ZADORA-RIO, 2008, p. 123-186.

LEVEEL (Pierre), *Le partage de la généralité de Tours et la délimitation du département d'Indre-et-Loire (1787-1790)*, in *MSAT*, LVII, 1964, 174 p., cartes h.-t.

LEVEEL (Pierre), « Les limites de la Touraine et du Berry », *BSAT*, XLVI, 2000, p. 209-224.

LEVEEL (Pierre), « Les limites de la Touraine et de l'Anjou », *BSAT*, XLIX, 2003, p. 187-199.

LEVEEL (Pierre), « La délimitation départementale de 1789-1790 entre Touraine et Blésois-Vendômois », *BSAT*, L, 2004, p. 231-238.

SCHWEITZ (Daniel), *Aux origines de la France des pays : Histoire des identités de pays en Touraine (XVIe-XXe siècle),* Paris, Éd. de L'Harmattan, 2001, 463-p. et XXVII pl.

ZADORA-RIO (Élisabeth, dir.), *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation des territoires*, Tours, Éd. de la FERAC, 2008, 304 p.